

# Municipalité de Leclercville



8013, Marie-Victorin  
Leclercville (Québec) G0S 2K0  
Tél : 819 292-2331  
www.munleclercville.qc.ca

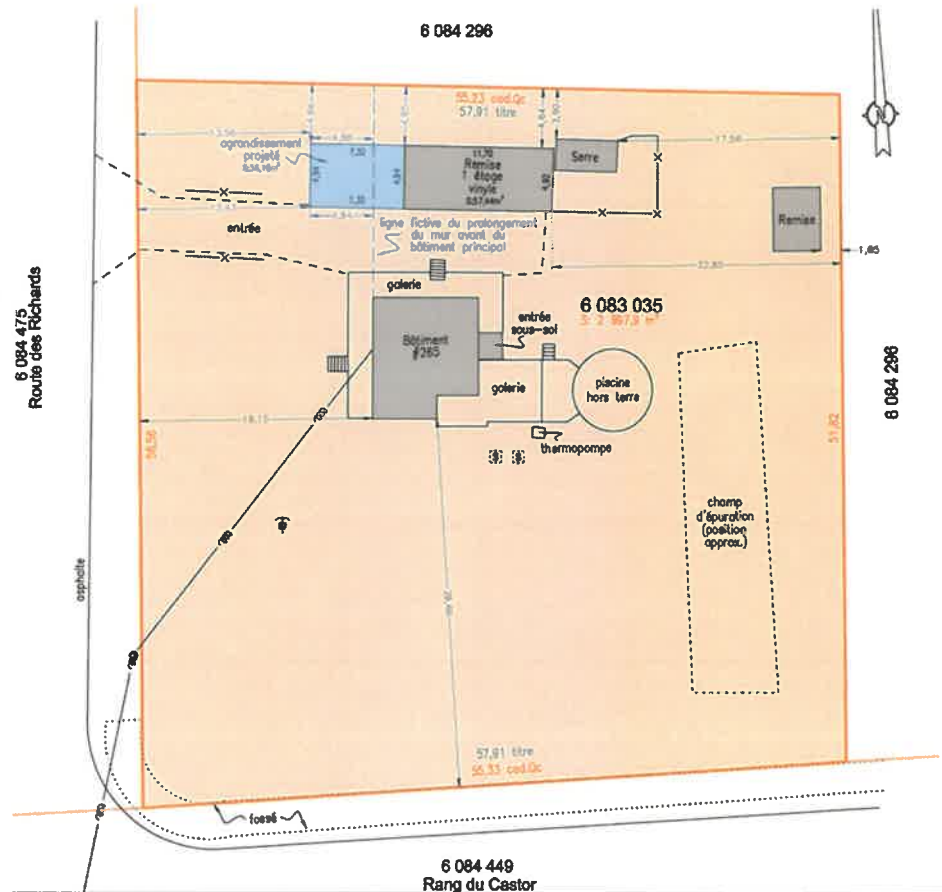
## AVIS PUBLIC DÉROGATION MINEURE

L'AVIS PUBLIC est, par la présente, donné conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, par la soussignée, directrice générale de la susdite Municipalité, que lors de la séance ordinaire du Conseil municipal, qui se tiendra le 7 avril 2026 à 19 h 30, au 1014, rue de l'Église, Leclercville, le Conseil statuera sur la demande de dérogation mineure visant la propriété sise au 265, rang du Castor, laquelle concerne ce qui suit :

Permettre l'implantation d'un garage attenant en cour avant, en dérogeant à la norme prévue à l'article 6.3.3.3 du règlement de zonage (2019-151).

Tout intéressé désirant s'exprimer pourra être entendu par le Conseil relativement à cette demande.

Donné à Leclercville, ce 12<sup>e</sup> jour de mars 2026.



Sylvie Lemay, Directrice-générale

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, SYLVIE LEMAY, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Leclercville, certifie sous mon serment d'office que l'avis ci-dessus a été affiché entre 8h et 16h, et mis sur le site internet et publié dans l'Écho des Falaises le 12<sup>e</sup> jour de mars 2026.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 12 mars 2026.

Sylvie Lemay  
Directrice générale et greffière-trésorière